

CTL du 19 octobre 2021 Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Nous sommes réunis en CTL ce 19 octobre, mais nous avons l'impression que c'est déjà la magie de Noël, voire les remerciements de la nouvelle année .

En effet deux ministres nous racontent une belle histoire et la CGT, elle, va vous faire part de l'expérience des agents à la mode VOXUSAGERS de la DGFIP.

La première histoire nous est racontée par Mme PANIER-RUNACHER, Ministre déléguée chargée de l'Industrie, qui frappée par un enchantement lors d'un événement organisé par la banque BPI France a déclaré « Lorsque tu vas sur une ligne de production, c'est pas une punition. C'est pour ton pays. C'est pour la magie et c'est ça que vous pouvez rendre possible »...

Le revenu mensuel brut du SMIC est à 1 589,47 €. Et en même temps, nous constatons l'accroissement indécent des richesses pour les « supers riches » qui, entre mars 2020 et mars 2021, ont vu leur fortune augmenter de 170 milliards d'euros, soit une hausse moyenne de + 40 %, lorsque le Smic n'a augmenté que de 0,99 % au 1^{er} janvier 2021 et que le point d'indice des fonctionnaires est encore gelé. Ainsi, au cœur de l'été, les 37 sociétés du CAC 40 ont publié leurs résultats du premier semestre 2021 : le total de leurs bénéfices nets s'approche des 57 milliards d'euros. Ce n'est ni plus ni moins qu'un record ! C'est 33 % de plus qu'au premier semestre 2019. Ces résultats sont d'autant plus impressionnants que le chiffre d'affaires global de ce premier semestre 2021 est encore inférieur à celui du premier semestre 2019. Obtenir un résultat bien supérieur avec un chiffre d'affaires inférieur signifie donc que les entreprises ont fortement augmenté leurs marges et leur rentabilité.

Le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance ne voulant pas laisser la magie toucher uniquement les salariés de l'Industrie y a été lui aussi de son couplet à l'occasion d'une rencontre organisée le 28 septembre avec le Directeur Général et les directeurs régionaux et départementaux des Finances Publiques. Il commence ainsi : « D'abord un message qui est évidemment un message de remerciement. Le travail que vous avez accompli, et je vous demande vraiment de transmettre ce message aux plus de 100 000 agents de la Direction générale des Finances publiques, le travail que vous avez accompli pendant ces deux années de crise est tout

simplement un travail exceptionnel. Et je pense que vous pouvez vous dire, le matin, en vous levant, en vous regardant dans la glace, que vous avez fait non seulement du bon travail, que vous avez non seulement sauvé l'économie française et que vous avez probablement évité à la France, à notre pays, une crise politique de bien plus grande envergure ».

Les chiffres officiels des effectifs de la DGFIP font état de 97 583 fonctionnaires en 2020, mais depuis les suppressions d'emplois sont passés et nous ne sommes donc pas plus de 100 000 comme il le dit.

Puis il cite les Français qui voient bien à quel point nous les avons aidés et nous sont reconnaissants du travail qui a été fait. C'est pourquoi, en 2022, le Projet de Loi Finances qui est placé sous le signe d'une forte reprise économique met en avant les priorités du gouvernement en renforçant largement les effectifs de l'armée, de la gendarmerie et de la police, alors que la vraie réponse, pour la CGT serait de créer des emplois dans des secteurs comme l'hôpital, les EHPAD, l'éducation, Météo France etc....) et en sacrifiant une nouvelle fois le Ministère de l'économie et des Finances avec 1489 nouvelles suppressions d'emplois, alors que le solde global des effectifs des ministères et de leurs opérateurs sera ainsi en baisse de 509 ETP.

Il ajoute « Je crois que tous les français, sans exception, en particulier les entreprises qui ont été le plus touchées par la crise, ont eu conscience que l'État, qu'on critique, qu'on vilipende parfois, qu'on accuse de tous les maux, était au moins en matière de finances publiques un État efficace et que rien ne pouvait le remplacer et que rien ne pouvait vous remplacer » .

Il a ensuite un mot pour dire que : « les évolutions qui nous attendent sont toutes des évolutions positives. Il y en a une qui me remplit de joie, parce que je pense que c'est vraiment une direction dans laquelle il faut aller, c'est la déconcentration des services. Là aussi, imaginez-vous, non seulement la fierté qui doit être la vôtre, non seulement les remerciements dont vous faites l'objet partout dans le pays, mais imaginez-vous ce que c'est pour une commune que d'accueillir des services de la Direction générale des Finances publiques ».

Et, en même temps, Le Nouveau Réseau de Proximité mis en place regroupe les structures de plein exercice et augmente les points de contacts. Ces points de contact ne sont pas des services de la DGFIP, ce sont des France Services ou même des camping-car France services qui ne sont là que pour apprendre aux contribuables comment se servir d'internet. Nous vous rappelons que 25 % de la population française souffre d'illectronisme.

Les agents eux se trouvent tous les jours en première ligne des contribuables de plus en plus mécontents des fermetures de services au public, des mises en place des numéros d'appels nationaux et de la désertification des campagnes.

Pour la CGT, il faut des services publics de pleine compétence et de proximité, implantés sur l'ensemble du territoire national avec la nécessaire complémentarité des missions exercées par les différents versants constitutifs de la fonction publique. Le projet stratégique piloté par le Ministère de l'Intérieur, Projet Stratégique pour l'administration territoriale de l'État (PSATE) est tout le contraire. C'est la poursuite logique de priorisation des missions qui entraînera une nouvelle série d'abandons, de privatisations, d'externalisations et de transferts de politiques publiques.

Ensuite, il dit « je crois que vous êtes une administration d'élite. Je sais que le terme est galvaudé, que d'ailleurs il est contesté par certains qui n'aiment pas qu'on emploie ce terme-là, moi je le revendique.

Je pense qu'il est toujours bon dans une nation d'avoir des élites et d'avoir des administrations d'élite. La Direction générale des Finances publiques est une administration d'élite. Vous avez les meilleurs qui feront le meilleur travail, avec une efficacité qui fait pâlir d'envie tous les autres pays étrangers ».

C'est sans doute pour remercier les agents d'élite que nous sommes aussi bien payés ! A cause de l'augmentation du SMIC au 1^{er} octobre dernier, le gouvernement a dû procéder en urgence à une revalorisation des plus basses rémunérations de la fonction Publique. Une partie des mesures prévues pour le 1^{er} janvier 2022 se retrouvent déjà obsolète.

Cependant cette revalorisation, tant du SMIC que des indices minimaux de la fonction publique, est notoirement insuffisante aux yeux de la CGT. Le dogme du gel de la valeur du point d'indice conduit à ce que le 1^{er} octobre un agent de catégorie B ne sera plus recruté que 0,9 % au-dessus du salaire minimal et, pour la catégorie, A c'est 14,7 %. Nous rappelons qu'en 2000 les mêmes rapports se situaient respectivement à 14 % et 37 % !

Même les contractuels que vous souhaitez recruter refusent de venir à cause, entre autre, de la médiocrité du salaire !

Puis dans son envolée lyrique il précise « Les évolutions qui vous attendent sont toutes des évolutions qui sont positives. Il y en a une qui moi me remplit de joie, parce que je pense que c'est vraiment une direction dans laquelle il faut aller, c'est la déconcentration des services. Là aussi, imaginez-vous non seulement la fierté qui doit être la vôtre, non seulement les remerciements dont vous faites l'objet partout dans le pays, mais imaginez-vous ce qu'est pour une commune que d'accueillir des services de la Direction générale des Finances publiques ».

Il oublie un peu vite, qu'en Sarthe sans vouloir faire trop d'historique : en 2021 les trésoreries de Marolles-les-Braults et d'Ecommoy ont fermé. En 2022 ce sont les trésoreries de Mamers, Fresnay, La Suze et La Flèche et en 2023 la Trésorerie Amendes. Dans le même temps, le SDiF est devenu un service départemental, le SPF est un service unique, le SIE de La Flèche va également fermer.

Il oublie également le partenariat passé avec Google, en collaboration avec le cabinet conseil Capgemini sur « le foncier innovant » visant à détecter des biens potentiellement taxables grâce à l'intelligence artificielle dont le coût devrait dépasser les 12 millions d'euros. Un moyen de traquer les fraudeurs ? Surtout un moyen de faire des économies, en 20 ans, on a perdu plus de 30 % des effectifs chez les géomètres.

Par contre, nous vous rappelons qu'en 2019, Google avait été condamné à une amende d'un milliard d'euros pour fraude fiscale.

C'est également tout le contraire avec le projet de loi 3DS pour décentralisation, différenciation, déconcentration, simplification.

Les pouvoirs, nouveaux et accrus, confiés aux préfets et au ministère de l'intérieur, au détriment des ministères et de leurs administrations, ce sont des politiques publiques et des services publics « à la carte » qui pourront être mis en place, dans les territoires. De telles évolutions portent gravement atteinte à l'indispensable dimension nationale des politiques publiques, dévolues à la fonction publique de l'État comme aux principes fondamentaux d'égalité de traitement des citoyen-nes et usager-es comme la continuité territoriale des services publics.

En conclusion de cette belle histoire : « Je pense qu'à la fin d'une carrière bien remplie, une carrière administrative, vous pourrez dire : j'ai fait le prélèvement à la source » !

Là cet argument nous laisse sans voix ! Les agents d'accueil, ceux travaillant dans les SIP et dans les Centres de contact apprécieront.

Alors, la CGT le clame : Merci Monsieur, le Ministre, merci M le Directeur Général, Merci cher Jérôme, de nous remercier de notre excellent travail en continuant la destruction des services publics et la casse du statut des fonctionnaires.

Décidément, ni la flagornerie, la honte, ou le ridicule n'ont de limite dans ce ministère et dans ce gouvernement.